Avant de soumettre à vos votes, vous qui êtes à jour de la cotisation 2022, l'ensemble du bilan, le maintien des cotisations sans aucune augmentation, le prévisionnel 2023, je tiens à vous remercier de votre patiente attention pour ces chiffres arides, et je rends bien volontiers la parole à notre Président M. Yves Lehmann pour les votes.

Préparé pour le 10 décembre 2022
Jeanne Dion Trésorier

Après les questions, l'Assemblée Générale vote :

- l'ensemble des comptes 2022 : à l'unanimité des 17 voix
- le maintien des cotisations à l'identique : à l'unanimité des 17 voix
- le prévisionnel 2023 : à l'unanimité des 17 voix.

Merci à tous

RAPPORT MORAL

L'année 2022 s'achève dans des conditions que l'on peut qualifier de normales et nous nous en réjouissons. Le commencement de cette année se ressentait encore des prolongements de l'épidémie : le port du masque restait obligatoire. Une de nos séances s'est tenue par visioconférence, parce qu'un des conférenciers était immobilisé à l'étranger par les mesures sanitaires encore en vigueur. Cette visio-séance eut moins de succès, en nombre de participants, que celle qui avait eu lieu l'an dernier, en pleine épidémie ; j'y vois la preuve que les contraintes sanitaires ont suscité la lassitude.

Dans le même registre, nous avons tenté d'enregistrer la séance de janvier pour la diffuser sur notre site internet. Malgré le matériel mobilisé, la qualité cinématographique n'était pas au rendez-vous et des difficultés techniques insolubles m'ont conduit à renoncer à ce mode de diffusion. Les réalisations vidéos sont affaires de spécialistes et la bonne volonté ne suffit pas pour devenir un technicien expérimenté. Il nous faudra trouver d'autres moyens.

Mais nous avons, à l'inverse, des motifs de satisfaction qui contrebalancent largement cet échec. La séance de janvier, consacrée au programme des classes préparatoires, a attiré le public nombreux et jeune désormais habituel. Nous poursuivrons dans cette voie, grâce à l'efficacité de nos collègues qui enseignent dans ces classes préparatoires.

J. Dion vous a montré combien nos finances restent saines, voire florissantes. Je retiens de son exposé la diffusion grandissante de notre Revue à l'échelle internationale ; nous recueillons, je crois, les fruits de la numérisation, en particulier auprès des universités anglo-saxonnes.

Les communications de cette année étaient de qualité et ont été proposées par des intervenants souvent nouveaux, qui, pour certains, ont découvert notre Société. Nous continuerons dans cette voie du renouvellement ; je lance à ce propos un appel à tous pour présenter des communications ou suggérer les noms de jeunes collègues qui pourraient le faire. Notre calendrier est prêt jusqu'à l'année prochaine 2024, pour laquelle il reste de la place. Je rappelle qu'il n'y a aucune exclusive, aucun parti pris pour les domaines qui peuvent être abordés, pourvu qu'ils concernent la latinité.

Grâce à l'efficacité et le dévouement de notre rédacteur en chef G. Flamerie de Lachapelle, à qui je tiens à manifester toute notre reconnaissance, la Revue a pu, cette année encore, être expédiée fin octobre, dans les délais habituels et avant la reprise de nos séances. Le numéro 99 n'est pas inférieur aux précédents, même s'il se ressent encore, par le petit nombre de recensions, des difficultés de ces deux dernières années. Notre secrétaire général, J.-P. Brachet, qui a l'avantage d'être sur place à la Sorbonne, s'est chargé de la lourde tâche de la réception, de l'attribution et de l'envoi des ouvrages pour compte rendu : qu'il en soit grandement remercié.

Voyons maintenant l'avenir proche : l'année 2023 sera particulièrement importante, puisque c'est celle du centenaire de notre Société. C'est en effet en mars 1923 que J. Marouzeau a fondé la Société des Études Latines, pour combler un manque criant, puisque la Société des Études Grecques existait depuis plus d'un demi-siècle. Il a déposé trois pages manuscrites de statuts, qui règlent notre fonctionnement depuis un siècle maintenant. Ces statuts très souples, parfois imprécis, n'ont jamais été modifiés. Il y a eu des adaptations imposées par la nécessité : par exemple, le montant des cotisations n'est plus fixé en francs Poincaré. Et comment J. Marouzeau aurait-il pu prévoir l'existence d'un site internet de notre Société ?

C'est ainsi que, de manière tout à fait conforme aux statuts, Y. Lehmann a bien voulu et a pu itérer son mandat de président, à la satisfaction de tous.

Nous avons le projet de marquer ce centenaire par deux mesures particulières :

D'une part, nous instituons pour 2023 une « aide à projet » visant à la diffusion de la culture latine, d'un montant de 1000 €. Cette aide concernera la publication d'une thèse ou d'une monographie, voire une vidéo et quelque autre réalisation. L'appel à candidature est lancé dès maintenant. Les projets doivent être présentés sous forme d'un résumé d'une page et envoyé par mail ou par courrier à l'Administrateur, d'ici le 30 avril 2023 (date qui pourra être repoussée en cas de besoin). Le jury sera constitué par les membres du Bureau, qui pourront demander des compléments d'information. La décision sera prise à l'automne 2023.

D'autre part, grâce aux contacts pris par D. Briquel, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres consacrera une de ses séances du vendredi au centenaire de notre Société : ce sera le vendredi 1er décembre 2023. Bien entendu, le programme en sera diffusé, comme pour nos séances ordinaires. Cette reconnaissance nous honore.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

On procède ensuite à l'élection du nouveau Bureau :

Président : M. Étienne Wolff
Vice-Président : M. François Guillaumont
Administrateur : M. Bruno Poulle
Secrétaire général : M. Jean-Paul Brachet
Trésorier : Mme Jeanne Dion
Rédacteur en chef de la Revue : M. Guillaume Flamerie de Lachapelle
Délégués aux finances : MM Guillaume Bonnet, Dominique Briquel, Charles Guittard
Comité de rédaction : Mme Cécile Conduché, M. Jacques Elfassi, Mme Muriel Labonnelie
Communication : Mmes Marie-Ange Julia, Cécile Merckel

Le Bureau est élu à bulletins secrets pour 2023 à l'unanimité.

L'Administrateur,
Bruno Poulle